



Conditions générales de cession et d'utilisation – Expositions posters “Notre-Dame de Paris : la formidable aventure de la restauration”

Toute commande par une personne morale (ci-après dénommée « le CESSIONNAIRE ») de l'exposition courte ou de l'exposition longue (ci-après dénommées ensemble « les EXPOSITIONS » et séparément « l'EXPOSITION COURTE » ou « l'EXPOSITION LONGUE ») effectuée sur la page dédiée du site Internet <https://rebatirnotredamedeparis.fr/> administré par l'**Établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris**, établissement public à caractère administratif, dont le siège est situé Chantier de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris - 2 quai de l'archevêché- 75004 Paris, n° SIRET 200 090 777 00026, (ci-après dénommé « REBÂTIR NOTRE-DAME DE PARIS »), est exclusivement régie par les présentes conditions générales de cession et d'utilisation.

Le CESSIONNAIRE reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de cession et d'utilisation préalablement à la validation de sa commande. La validation de la commande vaut acceptation des présentes conditions générales sans réserve par le CESSIONNAIRE. La signature du représentant légal du CESSIONNAIRE au bas des conditions générales est requise.

Les présentes conditions générales s'appliquent dans le monde entier à l'exclusion de toutes autres conditions générales.

REBÂTIR NOTRE-DAME DE PARIS se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales. En cas de modification, les conditions générales en vigueur au jour de la commande seront appliquées.

PREAMBULE

À la suite de la réouverture de la cathédrale Notre-Dame de Paris, REBÂTIR NOTRE-DAME DE PARIS propose deux expositions composées par un ensemble de planches à imprimer (livrées sous forme de document PDF à télécharger). Les EXPOSITIONS font découvrir le chantier de la cathédrale Notre-Dame de Paris ainsi que les métiers engagés dans sa restauration de manière synthétique, visuelle et didactique.

Les EXPOSITIONS s'adressent à toute structure institutionnelle, culturelle, éducative ou associative, en France et à l'international, souhaitant proposer une programmation culturelle liée au chantier de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Elles peuvent être installées en intérieur comme en extérieur.

ARTICLE 1 – OBJET DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CESSION ET D'UTILISATION

Les présentes conditions générales de cession et d'utilisation ont pour objet de définir les dispositions contractuelles entre REBÂTIR NOTRE-DAME DE PARIS et le CESSIONNAIRE, ainsi que les conditions de la commande et de l'utilisation d'une EXPOSITION effectuée sur le site <https://rebatirnotredamedeparis.fr/>.

Il est entendu que la signature des présentes vaut acceptation des conditions de cession et d'utilisation par le CESSIONNAIRE et que l'accord de REBÂTIR NOTRE-DAME DE PARIS se matérialise ensuite par l'envoi des fichiers au CESSIONNAIRE. La signature des présents documents par le CESSIONNAIRE n'engage en rien REBÂTIR NOTRE-DAME DE PARIS à l'envoi des EXPOSITIONS. REBÂTIR NOTRE-DAME DE PARIS se réserve le droit de ne pas envoyer les EXPOSITIONS.

ARTICLE 2 – CARACTÉRISTIQUES DES EXPOSITIONS PROPOSÉES AU TÉLÉCHARGEMENT

Les EXPOSITIONS proposées au format PDF en téléchargement et concernées par les présentes conditions générales sont décrites ci-après.

2.1 Détail général du contenu

Les EXPOSITIONS sont composées de :

- Textes rédigés par REBÂTIR NOTRE-DAME DE PARIS ;
- Photos et infographies accompagnés des crédits associés
- QR Code amenant à des vidéos de portraits métiers.

4 versions d'expositions seront disponibles :

- EXPOSITION COURTE version française
- EXPOSITION COURTE version anglais
- EXPOSITION LONGUE version française
- EXPOSITION LONGUE version anglais

Le format des fichiers est le suivant :

- Format final: 594 x 841 mm (A1)
- Résolution : 300 dpi
- Mode colorimétrique : CMJN pour une impression quadri
- Fonds perdus : 5 mm

2.2 Détail du contenu de l'EXPOSITION COURTE

L'EXPOSITION COURTE revient sur le chantier de restauration de Notre-Dame de Paris au travers de 9 thématiques :

- De la construction à la restauration
- Piloter la restauration de la cathédrale
- Accompagner le chantier
- Reconstruire les voûtes et les éléments sculptés
- Rebâtir la charpente
- Restaurer la couverture et ses ornements
- Restaurer les décors intérieurs
- Faire résonner l'orgue et les cloches
- Réouverture et poursuite du chantier après 2024

Chaque thématique donne à voir les grandes opérations de la restauration de Notre-Dame de Paris. Illustrées de grandes photos et d'infographies exclusives, l'EXPOSITION COURTE invite également à découvrir plus d'une quinzaine de métiers emblématiques du chantier grâce à des interviews vidéo de compagnons et d'artisans. Ces vidéos inédites, accessibles via QR Code, permettent de découvrir les savoir-faire de celles et ceux qui ont restauré Notre-Dame de Paris.

L'EXPOSITION COURTE est composée de 15 panneaux, format A1.

2.3 Détail du contenu de l'EXPOSITION LONGUE

L'EXPOSITION LONGUE revient sur le chantier de restauration de Notre-Dame de Paris grâce à 10 thématiques :

- De la construction à la restauration
- Piloter la restauration de la cathédrale
- Equiper le chantier et faciliter les opérations
- Reconstruire les voûtes et les éléments sculptés
- Rebâtir la charpente
- Restaurer la couverture et ses ornements
- Restaurer les décors
- Faire résonner l'orgue et les cloches
- Protéger Notre-Dame de Paris
- Réouverture et poursuite du chantier après 2024

Chaque thématique contient plusieurs panneaux pour explorer en détail les opérations du chantier et découvrir plus de vingt métiers à l'œuvre. L'EXPOSITION LONGUE, richement illustrée de photos exclusives et d'infographies, offre une plongée dans le chantier grâce vingt portraits vidéo de compagnons et d'artisans à l'œuvre sur la restauration. Ces vidéos inédites, accessibles via QR Code, permettent de découvrir les savoir-faire de celles et ceux qui ont restauré Notre-Dame de Paris.

L'EXPOSITION LONGUE est composée de 30 panneaux, format A1.

ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DU CESSIONNAIRE, CONDITIONS D'UTILISATION

L'accès à l'EXPOSITION doit être gratuit pour tous les publics.

Le CESSIONNAIRE est entièrement responsable de l'impression en quadrichromie (CMJN) recto au format minimum A1 et de la mise en place de l'EXPOSITION dans ses espaces.

Pour l'impression et la fixation des panneaux, REBÂTIR NOTRE-DAME DE PARIS recommande :

- Pour une présentation en intérieur : un support en papier couché satiné, 190 g/m² à 250 g/m² ou carton plume plastifié et fixé sur cadre, cimaise, adhésif double face ou support rigide ;
- Pour une présentation en extérieur : un support en PVC Forex 5 mm ou en Dibond 3 mm ou une bâche PVC renforcée 500 g/m² avec un pelliculage anti-UV et anti-humidité ; ainsi qu'un vernis ou un film de protection si l'impression est directement réalisée sur un support rigide et fixé ainsi que des perforations aux coins pour une fixation par œillets ou vissage pour les supports Forex ou Dibond ; ainsi que des ourlets et des

œillets métalliques aux angles et tous les 50cm pour un support bâche.

Les panneaux de l'EXPOSITION ne peuvent pas être recadrés, coupés, extraits ou isolés.

Le CESSIONNAIRE garantit la bonne présentation de l'exposition. Il est responsable de l'entretien des panneaux, voir de leur maintenance en cas de dégradation.

ARTICLE 4 : CESSIONS DE DROITS

REBÂTIR NOTRE-DAME DE PARIS cède au CESSIONNNAIRE, à titre non exclusif et pour la durée de présentation de l'EXPOSITION, les droits de reproduction et de représentation sur cette dernière, dans les conditions prévues ci-après.

La cession est conclue *intuitu personae* et pour la seule utilisation précisée dans le formulaire de commande, le CESSIONNNAIRE ne peut en aucun cas transférer les fichiers à une autre structure quelle qu'elle soit.

4.1 Droit de reproduction

Le droit de reproduction cédé par REBÂTIR NOTRE-DAME DE PARIS au CESSIONNNAIRE comprend :

- Le droit d'imprimer ou de faire imprimer les panneaux des EXPOSITIONS au format indiqué à l'article 3.
- Le droit de reproduire des prises de vues des EXPOSITIONS *in situ* au format papier et numérique pour leur promotion conformément aux dispositions de l'article 6 ci-après.

Aucune autre reproduction des EXPOSITIONS n'est autorisée.

4.2 Droit de représentation

Le droit de représentation s'entend comme le droit de présenter au public l'EXPOSITION sur 15 ou 30 panneaux au format indiqué aux présentes et au sein des espaces décrits dans le formulaire, pour tout type de public bénéficiant d'un accès strictement gratuit.

4.3 Conditions de la cession

La cession est conclue pour la durée de présentation de l'EXPOSITION et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2028, aucun autre usage que celui défini aux présentes n'est autorisé.

Les fichiers des EXPOSITIONS ne sont en aucun modifiables.

Les EXPOSITIONS doivent être présentées au public dans leur intégralité (soit les 15 panneaux pour l'EXPOSITION COURTE et les 30 panneaux pour l'EXPOSITION LONGUE) et dans l'ordre indiqué par

REBÂTIR NOTRE-DAME DE PARIS, aucune adaptation n'est possible.

ARTICLE 5 : GARANTIES

REBÂTIR NOTRE-DAME DE PARIS certifie expressément qu'il dispose des droits sur les EXPOSITIONS et leurs contenus et garantit le CESSIONNNAIRE contre tout trouble, revendication, action en contrefaçon et éviction quelconque, de sa part ou provenant d'un tiers, qui pourrait porter atteinte à la jouissance des droits cédés.

Le CESSIONNNAIRE ne pourra communiquer les EXPOSITIONS à des tiers autre que ses prestataires techniques et de communication.

ARTICLE 6 : COMMUNICATION

Toute publication relative à l'EXPOSITION (presse, réseaux sociaux, sites internet...) doit faire figurer la mention suivante : « L'exposition « Notre-Dame de Paris : l'aventure de la restauration » est conçue par l'établissement public Rebâtir Notre-Dame de Paris, maître d'ouvrage du chantier de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Plus d'information sur : *rebatirnotredamedeparis.fr* et *@rebatirnotredamedeparis* (Facebook et Instagram). »

Le CESSIONNAIRE est libre sélectionner la mention en italique adéquate selon le support de communication :

- Sur les réseaux sociaux, en "taguant" le compte correspondant :
 - Facebook : *@rebatirnotredamedeparis*
 - Instagram : *@rebatirnotredamedeparis*
 - LinkedIn : *@Établissement public Rebâtir Notre-Dame de Paris*
- Sur une page internet, en renvoyant vers le site : <https://rebatirnotredamedeparis.fr/>
- Sur un support imprimable, avec la double mention « *rebatirnotredamedeparis.fr* et *@rebatirnotredamedeparis* (Facebook et Instagram). »

2 visuels de mise en situation de l'EXPOSITION sont automatiquement transmis au CESSIONNAIRE avec les EXPOSITIONS, ils sont librement utilisables pour toute communication autour de l'EXPOSITION.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITÉ

Le CESSIONNNAIRE est entièrement responsable de la mise en forme et en place des EXPOSITIONS dans ses espaces dans le strict respect des conditions imposées aux présentes. Dans le cas où le CESSIONNNAIRE ne respecterait pas l'une

quelconque des obligations précédemment énoncées, REBÂTIR NOTRE-DAME DE PARIS peut, sans mise en demeure préalable, résilier la cession de plein droit et demander le retrait immédiat de l'EXPOSITION des espaces du CESSIONNAIRE. Dans tous les cas l'ensemble des frais liés à la résiliation seront à la charge du CESSIONNAIRE.

REBÂTIR NOTRE-DAME DE PARIS ne saurait en aucun cas voir sa responsabilité engagée pour toute inexécution ou mauvaise exécution des prestations auxquelles ouvrent droit le téléchargement des EXPOSITIONS et imputable soit du fait du CESSIONNAIRE, soit d'un fait imprévisible et insurmontable d'un tiers, soit d'un cas de force majeure.

Même lors d'un dysfonctionnement du site internet <https://rebatirnotredamedeparis.fr/> lui étant imputable, REBÂTIR NOTRE-DAME DE PARIS ne pourra jamais être tenu responsable des anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement, de téléchargement ou d'impression des EXPOSITIONS.

La responsabilité de REBÂTIR NOTRE-DAME DE PARIS ne pourra en aucun cas être recherchée pour tout dommage survenant lors de la présentation des EXPOSITIONS, cette dernière étant de l'entière responsabilité du CESSIONNAIRE.

ARTICLE 9 : DONNÉES PERSONNELLES

Lors de la commande, des données à caractère personnel sont demandées au CESSIONNAIRE.

Ces données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par REBÂTIR NOTRE-DAME DE PARIS, destiné au traitement et au suivi de la commande du CESSIONNAIRE, aux relations publiques, à la prospection et à des fins statistiques pour REBÂTIR NOTRE-DAME DE PARIS. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires et pour permettre à REBÂTIR NOTRE-DAME DE PARIS, d'améliorer et de personnaliser les services qu'il propose et les informations qu'il adresse au CESSIONNAIRE. Le destinataire de ces données est le service de la programmation et de médiation culturelle de REBÂTIR NOTRE-DAME DE PARIS, qui les conserve pendant 3 (trois) ans à compter du téléchargement.

Conformément aux dispositions légales le CESSIONNAIRE bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant. Le CESSIONNAIRE peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces mêmes données. Si le CESSIONNAIRE souhaite exercer ces droits, il peut écrire à cnil@rndp.fr.

ARTICLE 10 : RÉGLEMENT DES LITIGES

Les présentes conditions générales de cession et d'utilisation sont régies par la loi française.

En cas de litige, le tribunal administratif de Paris est seul compétent, après épuisement des voies de recours amiables.

ARTICLE 11 : SIGNATURE

En signant les présentes conditions générales de cession et d'utilisation, je reconnais en avoir pris connaissance et m'engage à respecter l'intégralité des obligations afférentes.

Dates prévisionnelles de présentation de l'exposition :

Du :

Au :

NOM et PRENOM du représentant légal signataire :

NOM :

PRENOM :

Date et signature :